

CONFERENCE

Espace Culture La Buire
Place Lanet
42152 L'Horme



SAUVEGARDE 42



THEME : LA LAICITE

Mardi 09 Décembre 2014, à 14 h 30, à L'HORME

Conférencier : **Monsieur Michel MIALLE** professeur honoraire de Droit et Science Politique de l'Université de Montpellier 1, et Doyen honoraire de la Faculté d'Administration Economique et Sociale



La Sauvegarde propose à ses salariés et partenaires un cycle de trois conférences sur le thème de la laïcité.

Quelles que soient les convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun, il y a lieu d'apporter des solutions appropriées, conformes aux valeurs humanistes de notre association, dans une démarche individuelle, rationnelle et critique comme dans l'action collective.

Pour nous aider à y voir plus clair et nous positionner, trois après-midi de réflexion et d'échange avec pour chacune, le soutien d'un intervenant et une approche sous un angle différent.

En premier lieu, plantons le décor avec un éclairage juridique : le rappel des grandes lois fondatrices de la laïcité, les décisions de justice les plus marquantes, l'adaptation des collectivités locales et de l'administration en général le tout situé dans son contexte historique.



Quelques mots sur cette conférence :

Le terme de laïcité est aujourd'hui employé à tort et à travers : on assiste même à une inversion de sens, car ce terme qui ouvre la voie à la liberté de conscience et de culte, est souvent employé pour désigner des modes de contrainte au nom de la République. Ce changement s'explique par des usages qui sont politiques et idéologiques de ce terme, dans des controverses qui se soucient peu du mot !

Il faut donc revenir en premier lieu, à l'histoire qui en France, différente de celle des autres pays européens, a donné la solution à la difficile question des rapports du pouvoir temporel et de l'église, ainsi qu'à l'affirmation de la conscience libre. Cette histoire donne les clés de toutes les erreurs aujourd'hui commises à l'égard d'un mot souvent galvaudé.

Alors, il sera possible d'envisager comment aujourd'hui, dans une société bien différente de celle du début du XX^e siècle, peuvent se poser les questions et quelles sortes de réponses peuvent y être apportées. Sans prétendre être exhaustif, on envisagera les cas pratiques les plus fréquents et ceux qui ont été mis en valeur par les médias, souvent de manière erronée. (Ainsi de la crèche Baby Loup) Il sera alors utile de prolonger la réflexion vers de nouvelles questions que notre société nous pose et qui relèvent, encore, de la laïcité, c'est-à-dire de la liberté de conscience.



Brève présentation du conférencier :

Michel MIAILLE est professeur honoraire de Droit et Science Politique de l'Université de Montpellier 1, et Doyen honoraire de la Faculté d'Administration Economique et Sociale, après avoir suivi aussi bien un cursus en Droit qu'en Sociologie et ethnologie. Auteur, notamment, d'"Une Introduction Critique au Droit" (traduit en plusieurs langues), il a été co-fondateur du Mouvement "Critique du Droit" en France, qui l'a conduit à des cours et des conférences dans de nombreux pays, de la Chine au Brésil. Engagé dans de nombreuses responsabilités associatives, il est Président de la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault, membre du Comité National Laïcité de la Ligue de l'Enseignement. Il vient de publier un livre dans la petite collection Dalloz (A Savoir) intitulé "La Laïcité". (2014)

